

Informations Rapides



25 juin 2012 - n° 157

CONJONCTURE

Salaires mensuels de base – comparaison France-Allemagne en 2011

Progression comparable des salaires de base en France et en Allemagne en 2011

Évolution comparée des indices de salaires mensuels de base à structure constante

En 2011, le salaire mensuel brut de base (SMB) de l'ensemble du secteur marchand non agricole a progressé en euros courants de 2,2 % en France et de 2,1 % en Allemagne, en moyenne annuelle. Ces augmentations marquent une légère accélération par rapport à l'année précédente (+1,8 % en 2010 en France comme en Allemagne).

En France, cette accélération est principalement due au regain d'inflation depuis le quatrième trimestre 2010 qui oriente les salaires nominaux à la hausse. De plus, la revalorisation du Smic de 1,6 % en janvier 2011, basée sur l'inflation de 2010, a été plus importante que l'année précédente (+0,5 %). Toutefois, le niveau de chômage encore élevé en 2011 freine les négociations salariales et limite l'augmentation du SMB nominal.

En Allemagne, la situation économique s'est améliorée en 2011. Cependant, beaucoup de conventions salariales sont pluriannuelles et avaient été négociées pendant la crise. Il faut attendre le second semestre 2011 pour que certaines grilles indiciaires soient renégociées à la hausse.

Par ailleurs, en France comme en Allemagne le versement de primes n'est pas pris en compte dans le calcul du SMB. Ces versements ont été limités en Allemagne en 2011 après les fortes primes de 2010 qui compensaient l'absence de négociations collectives.

En termes réels, du fait de l'augmentation de l'inflation en 2011, le salaire de base baisse légèrement : il reste quasi stable en France (-0,1 % après +0,1 % en 2010) et diminue en Allemagne (-0,4 % après +0,6 % en 2010).

Salaire de base français

CVS - évolution en moyenne annuelle

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|-------------|------------|------------|-------------|
| Industries extractives | 3,3 | 2,7 | 1,3 | 2,1 |
| Industrie manufacturière | 3,1 | 2,2 | 1,8 | 2,5 |
| Gaz, électricité, vapeur, air conditionné ; eau, assainissement, déchets, dépollution | 3,8 | 1,5 | 1,3 | 1,3 |
| Construction | 3,3 | 2,5 | 1,8 | 2,1 |
| Commerce | 3,1 | 2,2 | 1,6 | 2,1 |
| Transports, entreposage | 3,0 | 2,0 | 1,8 | 2,1 |
| Hébergement, restauration | 3,1 | 2,5 | 1,9 | 2,5 |
| Information, communication | 2,7 | 2,0 | 2,0 | 2,1 |
| Finance, assurance | 2,9 | 2,2 | 2,0 | 2,2 |
| Immobilier | 2,9 | 2,2 | 2,1 | 2,3 |
| Activités spécialisées, scientifiques, techniques | 2,9 | 2,2 | 1,8 | 2,5 |
| Services administratifs, soutien | 2,9 | 2,5 | 1,7 | 2,0 |
| ENSEMBLE | 3,0 | 2,2 | 1,8 | 2,2 |
| Indice des prix harmonisé | 3,2 | 0,1 | 1,7 | 2,3 |
| Ensemble déflaté | -0,2 | 2,1 | 0,1 | -0,1 |

Sources : France : enquête Acemo du Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, et indice des prix à la consommation harmonisé, Insee.

Salaire de base allemand

CVS - évolution en moyenne annuelle

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------------|------------|------------|-------------|
| Industries extractives | 2,1 | 2,6 | 1,8 | 2,7 |
| Industrie manufacturière | 3,0 | 3,0 | 1,8 | 2,1 |
| Gaz, électricité, vapeur, air conditionné ; eau, assainissement, déchets, dépollution | 4,4 | 3,2 | 2,1 | 2,0 |
| Construction | 2,7 | 2,5 | 2,5 | 1,9 |
| Commerce | 2,2 | 2,2 | 1,7 | 2,3 |
| Transports, entreposage | 3,5 | 2,8 | 2,1 | 1,1 |
| Hébergement, restauration | 2,6 | 1,3 | 1,7 | 2,8 |
| Information, communication | 2,3 | 2,2 | 2,5 | 2,1 |
| Finance, assurance | 2,9 | 2,2 | 1,4 | 1,3 |
| Immobilier | 2,8 | 2,6 | 1,4 | 2,7 |
| Activités spécialisées, scientifiques, techniques | 4,1 | 2,6 | 1,5 | 1,5 |
| Services administratifs, soutien | 1,3 | 1,0 | 2,5 | 3,5 |
| ENSEMBLE | 3,0 | 2,7 | 1,8 | 2,1 |
| Indice des prix harmonisé | 2,8 | 0,2 | 1,2 | 2,5 |
| Ensemble déflaté | 0,2 | 2,5 | 0,6 | -0,4 |

Sources : Allemagne : statistiques issues des conventions collectives, calculées par l'office statistique fédéral d'Allemagne.

• Analyse par branches

En France

Dans l'*industrie manufacturière*, le salaire de base a augmenté en euros courants de 2,5 %, en nette accélération par rapport à 2010 (+1,8 %), avec des disparités relativement faibles. Il a été légèrement plus dynamique dans la *fabrication d'équipements électriques* (+2,7 %). *A contrario*, la hausse est plus faible dans l'*industrie du bois, du papier et de l'imprimerie* (+2,2 %). Seul le secteur de la *cokéfaction et du raffinage* connaît une accélération du salaire de base beaucoup plus marquée : +3,8 % après +1,9 % en 2010.

Les salaires dans le secteur de la *construction* ont légèrement accéléré : +2,1 % en euros courants après +1,8 % en 2010. Les disparités entre les augmentations des cadres (+3,4 %), celles des ouvriers (+2,1 %) et celles des professions intermédiaires et employés (+1,9 %) sont importantes.

Le secteur de la *finance et des assurances* reste relativement dynamique, avec une hausse du salaire de base de 2,2 % en 2011, après une augmentation de 2,0 % en 2010.

Le salaire de base dans le *commerce* a nettement accéléré en 2011 (+2,1 % après +1,6 % en 2010), en particulier dans le *commerce principalement alimentaire* (+2,6 % après +1,3 % en 2010).

En Allemagne

L'*industrie manufacturière* connaît une légère accélération en 2011 (+2,1 % après +1,8 %), avec de fortes disparités selon les secteurs. Le salaire de base est dynamique dans les secteurs de l'*industrie chimique* (+2,8 %), *métallique* (+2,0 %), *alimentaire* (+2,0 %) ou encore dans la *fabrication d'équipements électriques et électroniques* (+1,9 %). À l'inverse, le salaire de base augmente peu dans l'*industrie textile* (+0,9 %) et faiblement dans l'*imprimerie* (+0,6 %).

Le salaire de base du secteur de la *production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau* augmente de 2,0 % en 2011, avec des disparités selon les statuts des entreprises. Les salaires des entreprises publiques ont considérablement moins augmenté que ceux du secteur privé.

Dans la *construction*, les renégociations des conventions collectives ont conduit à des augmentations salariales de 3,0 % à partir de mai 2011 en Allemagne de l'Ouest et de 3,4 % à partir de juin 2011 en Allemagne de l'Est.

Dans le secteur de la *finance et des assurances* le salaire de base augmente de 1,3 %. Les conventions collectives renégociées en 2011 ont acté des hausses de salaire de 1,6 % dans le secteur *bancaire* en janvier 2011 et une hausse de 3,0 % à partir de septembre dans le secteur *des assurances*.

Pour en savoir plus:

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet *Informations rapides* :
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=109>
- Contact presse: bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : mi juin 2013